

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 38 – 6 décembre 2011 - Semaine 49

BILAN MAIS 2011

Les tous premiers semis débutent fin mars. L'ensemble de la sole de maïs est implantée courant avril à la faveur de conditions météorologiques favorables.

Les levées sont souvent hétérogènes pour les semis de fin avril dans des parcelles très sèches.

Une pluviosité estivale régulière permet d'obtenir des rendements exceptionnels (supérieurs à 100 qx/ha).

Pluviométrie d'avril à mai 2011

	Pluvio du 4 avril au 30 mai	Retour des pluies
Dannemarie / crete 25	68 mm	29 mm le 31 mai
Pesmes 70	38 mm	16 mm le 31 mai
Lons 39	33 mm	32 mm le 31 mai
Tavaux 39	28 mm	25 mm le 31 mai
Villersexel 70	21 mm	20 mm le 31 mai

Adventices

Bénéficiant d'un sol frais, les adventices lèvent parfois massivement pour les semis précoces. A l'inverse pour les semis plus tardifs exposés à la sécheresse printanière, les adventices se font plus rares.

Les herbicides de prélevée sont quasiment inefficaces dans ces conditions.

Le salissement de certaines parcelles est dû au retour tardif des pluies début juin.

Limaces

Année à présence faible.

Les mois d'Avril et Mai secs sont défavorables à l'activité des limaces.

Oiseaux

Moins d'attaques de corbeaux qu'en 2010.

Ravageurs souterrains

Taupins

Moins d'attaque qu'en 2010

L'activité de ce ravageur est calme en 2011. Les attaques observées en 2010 étaient d'autant plus préjudiciables aux cultures que les conditions météorologiques de début mai n'étaient pas favorables à la pousse des maïs.

Vers gris

Moins d'attaque qu'en 2010

L'activité de ce ravageur a été calme en 2011.

Pieds de maïs détruit par une chenille de noctuelle terricole = ver gris – La Loye



Scutigerelles

Une attaque significative de scutigerelles est signalée sur le secteur de Chaussin. Un ressemis a du être réalisé.

Pucerons

Une année à pression nulle. Nuisibilité nulle.

Metopolophium dirhodum et *Sitobion avenae* sont les espèces les plus rencontrées mais à des niveaux d'infestation très faibles. *Rhopalosiphum padi* n'est quasiment pas observé.

Oscinies

Présence faible. Nuisibilité nulle.

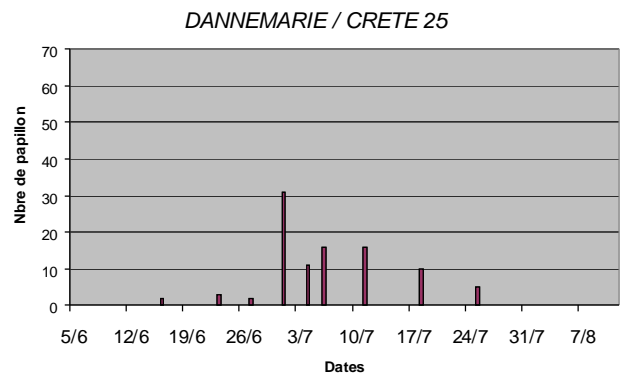
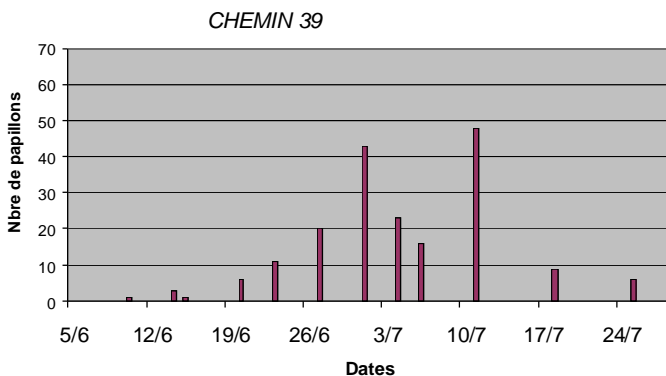
Des symptômes sont observés dans quelques parcelles : la larve perce les feuilles alors qu'elles sont encore enroulées.



Pyrale

Une année à pression faible. Nuisibilité faible.

Courbes de vol en cages d'élevage (Chemin 39 - INTERVAL et Dannemarie/Crète 25 - LEGTA)



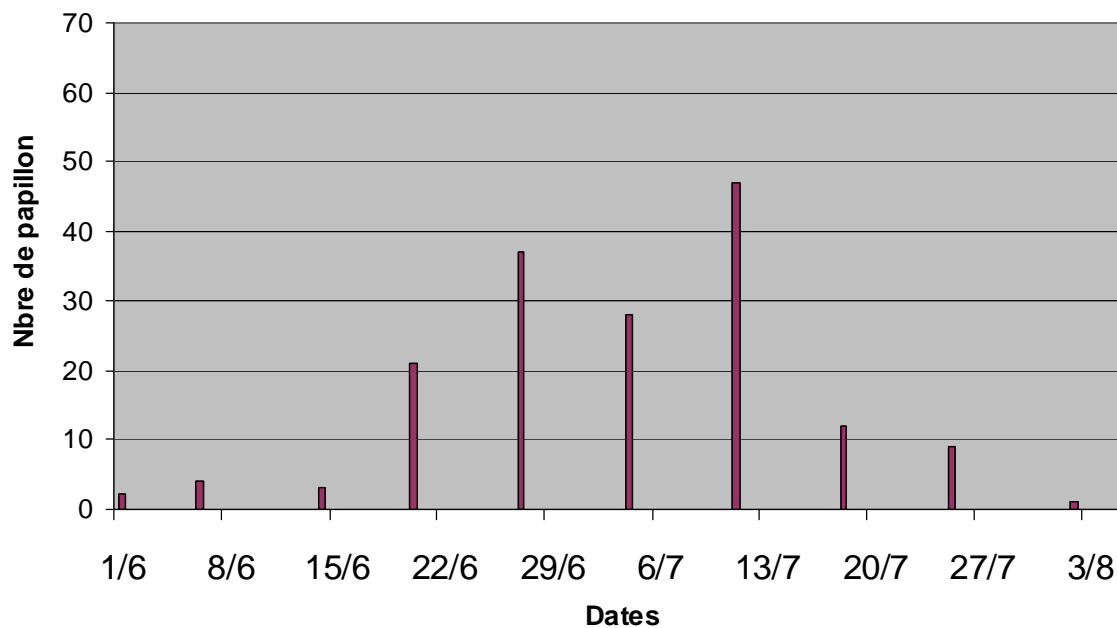
En moyenne sur 10 ans, le début de nymphose est observé en cage à 370°C base 10. En 2011, elle a effectivement débuté dans la cage d'élevage à Chemin à environ 370°C base 10, soit le 31 mai 2011. L'année exceptionnellement chaude accélère la sortie des papillons, ces derniers sont observés le 10 juin à la cage de Chemin. Le pic du vol est observé aux alentours du 10 juillet.

Courbe de vol sur le terrain

Ce suivi est réalisé à l'aide de 16 pièges à phéromones répartis sur la Franche-Comté. Le vol débute le 31 mai. Il s'intensifie et son pic est observé aux alentours du 10 juillet.

Un piège lumineux a été suivi à La Loye par la coopérative INTERVAL, seulement 7 pyrales ont été capturées entre le 22 juin et le 7 juillet dans ce secteur à risque.

Vol de pyrale sur le terrain – nombre de captures hebdomadaires sur 16 pièges à phéromones

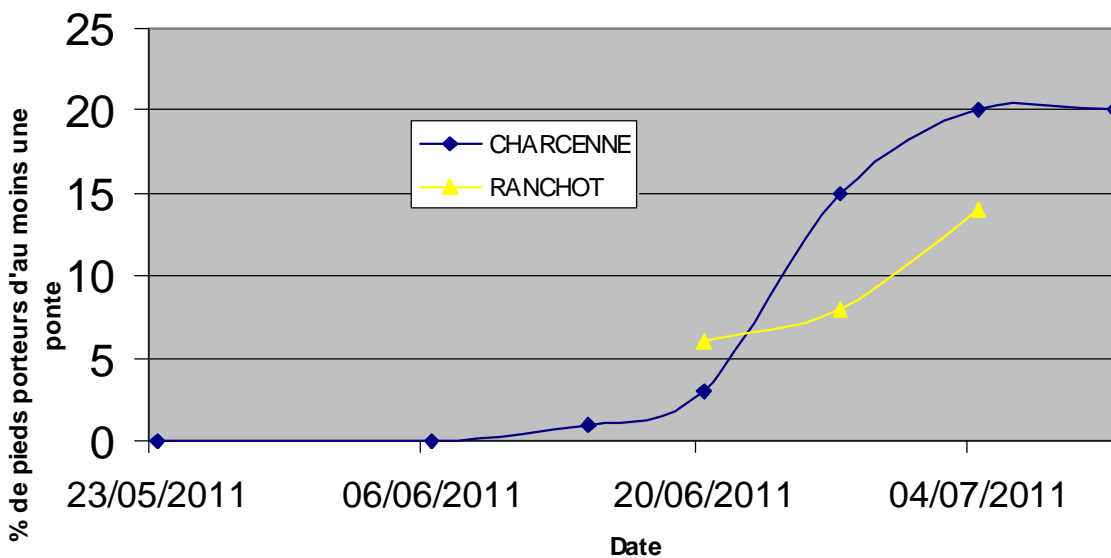


Dépôts de ponte sur le terrain

Les premières pontes sont observées vers le 15 juin sur 2 parcelles à risque, Charcenne 70 et Ranchot 39. (voir courbe de dépôt de ponte sur la parcelle de Charcenne et Ranchot).

Le dépôt de ponte, rapide et précoce, a lieu entre le 20 juin et le 4 juillet.

Dépôt de ponte à Charcenne 70 et Ranchot 39 - % de pieds porteurs de pontes



Dégâts larvaires dans les maïs avant récolte

Dissections pyrale – nombre de larves par pied

DPT	Commune	Traitement	Nbre larve par pieds
70	Montureux	TNT	<0.05
70	Lavoncourt	TNT	<0.05
70	Montcey	TNT	0.2
70	Charcenne	TNT	1
39	La Loye	TNT	0,2
39	Germigney	TNT	0
39	Bersaillin	TNT	0
39	Cosges	TNT	0
39	Annoire	TNT	<0.05
39	Chapelle Voland	TNT	0,05
39	Ruffey sur Seille	TNT	0,25
39	Colonne	TNT	0,05
39	Authume	TNT	0,1
25	Thoraïse	TNT	<0.05

Dans les témoins non traités, le nombre de larve par pied est faible en 2011. Sur le terrain, on constate peu d'échecs des traitements (biologiques ou chimiques). Ce qui semble logique au vu des infestations larvaires, la plus faible moyenne observée depuis 2004.

Evolution des infestations larvaires moyennes (nombre de larves par pied) en zone non traitée en Franche-Comté

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Infestation larvaire moyenne (nbre de larve par pied)	0.45	0.32	1.3	0.5	0.34	0.45	0.6	0.14

Maladies

Helminthosporiose : Les symptômes sont rares cette année.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte)

Message DRAAF –SRAL

La chrysomèle du maïs est un ravageur important des cultures de maïs. Les dégâts sont dus aux larves qui s'alimentent à partir des racines. Originaire d'Amérique centrale, ce coléoptère s'est fortement développé aux Etats Unis. Il est apparu en Europe Centrale en 1992 et en France en 2001 (Ile de France).

La France a mis en place un réseau de surveillance depuis 1999.

En Franche Comté, une chrysomèle a été capturée le 27 août 2010 sur la commune de Ruffey sur Seille (39). Un arrêté préfectoral a été pris définissant le périmètre et les mesures de lutte prévus par la réglementation le 03 septembre 2010. L'arrêté est consultable sur le site Internet de la DDT du Jura à l'adresse suivante :

www.jura.equipement-agriculture.gouv.fr

La Franche Comté n'ayant connu qu'un seul foyer, les mesures de lutte obligatoire de l'arrêté visent à éradiquer le ravageur. Elles ont consisté en 2011 :

- En zone focus (1 km autour du lieu de capture) :

- obligation de rotation : les parcelles de la zone ne peuvent être cultivées qu'une fois en maïs sur les années 2010, 2011 et 2012, donc interdiction d'implanter du maïs en 2011 sur une parcelle qui était déjà emblavée en maïs en 2010.

ET

- obligation de traitement insecticide (larvicide dans la raie de semis) pour les parcelles cultivées en maïs en 2011.

- obligation de contrôle maximal des graminées adventices dans les cultures d'été au cours des années 2011 et 2012.

- En zone de sécurité (de 1 à 6 km autour du lieu de capture) :

Au choix, en sachant que la rotation doit être, si possible, privilégiée :

- obligation de rotation : les parcelles de la zone ne peuvent être cultivées qu'une fois en maïs sur les années 2010 et 2011 ;

OU

- pour les parcelles cultivées en maïs en 2010 et en 2011 suite à déclaration d'intention déposée en DDT en automne 2010, traitement larvicide au semis obligatoire en 2011.

- obligation de destruction précoce des pieds spontanés de maïs des champs non affectés à la culture de cette plante en 2011.

En 2011,

100 pièges ont été posés et répartis selon les zones à risque de dissémination ou d'introduction de l'insecte dans les 4 départements régionaux. Les risques provenaient du périmètre de lutte du foyer de Ruffey/Seille, des zones tampons des foyers des régions contiguës, des territoires en monoculture du maïs, des grandes voies de communication (autoroutes A36 et A39 ; routes nationales) et aéroports. Ainsi ont été placés respectivement 59 pièges dans le Jura (prenant en compte le renforcement du piégeage autour du foyer), 16 dans le Doubs, 15 en Haute Saône et 10 dans le territoire de Belfort ;

concernant le foyer, le SRAL a contrôlé 5 exploitations sur les 10 de la zone focus. Ces exploitations cultivaient également toutes des parcelles de maïs en zone de sécurité. En 2010, leurs surfaces en maïs représentaient respectivement 85% de la surface en maïs de la zone focus et 19% de la surface en maïs de la zone de sécurité.

Les 5 exploitations ont respecté la rotation et les traitements larvicides sur leurs 43,68 ha de maïs implantés en zone focus et la rotation ou le traitement larvicide, après déclaration d'intention à la DDT en cas de maïs/maïs, sur leurs 132,62 ha de maïs implantés en zone de sécurité.

En 2011 aucun nouveau foyer n'a été détecté en Franche Comté.

Dans les régions à faible nombre de foyers l'éradication est encore parfaitement justifiée.

Les agriculteurs exploitant des parcelles dans les zones focus et de sécurité appliquent des mesures de lutte contraignantes d'éradication de l'insecte dans l'intérêt général. Ils bénéficient en contre partie de mesures compensatoires. La commission régionale franc-comtoise fixant le montant des indemnités compensatoires se réunira le 22 décembre 2011.

Le foyer de Ruffey/Seille sera déclaré indemne de chrysomèle après deux campagnes consécutives sans capture soit en 2013. Les mesures de lutte s'appliquent encore en 2012.

La rotation est la méthode de prévention et de lutte la plus efficace contre ce coléoptère.

BILAN TOURNESOL

Les tous premiers semis débutent fin mars. Les levées sont souvent hétérogènes pour les semis de fin avril dans des parcelles très sèches. Le stade « bouton étoilé » est atteint fin mai et la floraison débute fin juin. Les rendements sont très corrects mais de fortes disparités sont parfois constatées (verse, enherbement).

Adventices

Les herbicides de prélevée sont quasiment inefficaces dans ces conditions extrêmement sèches.

Le binage est alors la seule solution pour maîtriser les dicotylédones développées.

Limaces

Année à présence faible.

Les mois d'Avril et Mai secs sont défavorables à l'activité des limaces.

Oiseaux

Peu de problèmes cette année.

Pucerons

Une année à pression moyenne. Nuisibilité faible.

Les pucerons sont observés dans 80% des parcelles début mai. Les infestations s'échelonnent de 2 pucerons par plante pour les semis tardifs de la mi-avril à une vingtaine de pucerons par plante pour les semis précoces de fin mars.

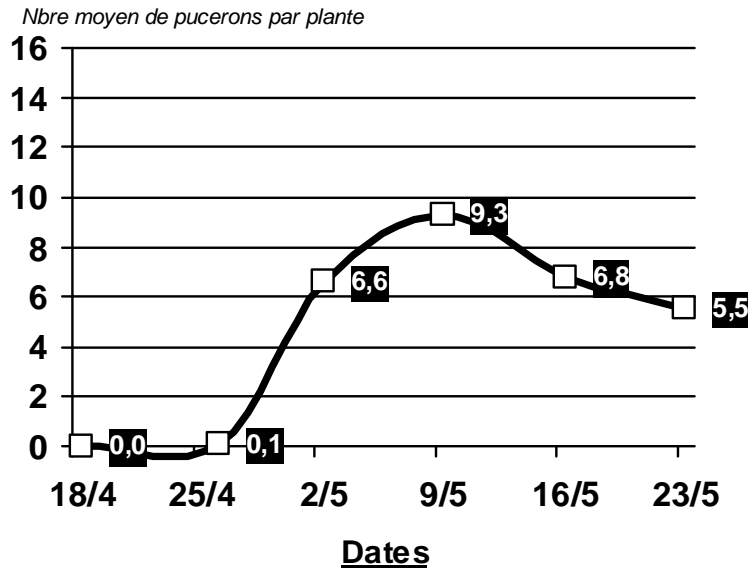
Qui des auxiliaires ou des pucerons allait s'imposer ?

Finalement, le nombre de pucerons par plante régresse (voir courbe ci-dessous), **les populations sont maîtrisées par les auxiliaires. Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité.** Par contre, des crispations parfois importantes sont constatées. Certaines variétés semblent plus sensibles que d'autres.

Le stade « bouton étoilé », marquant la fin du risque puceron, est atteint fin mai.

Rappel des seuils de nuisibilité

- Avant 5 feuilles : 30 à 50 pucerons en moyenne/plante
- De 5 feuilles à bouton étoilé : 50 à 100 pucerons/plante
- Au delà du stade « bouton étoilé » : fin du risque



Les auxiliaires (voir photos page suivante) mettent en général un certains temps pour s'installer après l'arrivée des pucerons. Il paraît donc important d'observer, de surveiller régulièrement les parcelles et de ne pas prendre de décision trop hâtive quant à l'utilisation d'insecticides.

Suite à une arrivée précoce et massive de pucerons ailés, l'année **2008** reste l'année « record ». Les seuils d'intervention étaient fréquemment atteints (voir photo).

Attaque de pucerons sur tournesol en 2008.



Quelques auxiliaires

Cantharides



Coccinelles



Larve de coccinelle



Larve de syrph



Miride



Chrysope adulte



Pucerons parasités



Œufs de punaise



Œufs de coccinelle



Œuf de chrysope



Maladies

Le phoma sur tige est la maladie observée en toutes situations.

Le phomopsis est observé sur quelques parcelles mais les taches sont rarement encerclantes.

Une attaque de sclérotinia sur capitule a été signalée à Desnes sur variété NK Sinfoni. 40% des capitules présentent des symptômes, dont 10% tombent au sol. Les scléroties se développent dans les capitules en entourant chaque graine, ce qui engendre un sclérote en forme de « grille » (voir photo).

La nuisibilité globale maladies sur tige peut être significative sur certaines variétés.

Phoma sur tige



Phomopsis sur tige



Sclérote de capitule en forme de « grille » - photo Stéphane JOUD CA39



Mildiou du tournesol

Le mildiou du tournesol est un organisme nuisible, de lutte obligatoire.

Des pieds touchés (< 10%) sont observés dans une seule parcelle du réseau, à Offlanges.

Mildiou



Feutrage blanc sous les feuilles



Taupins

Des attaques significatives sont signalées dans la Bresse jurassienne et à Laire 25.

Attaque de taupin sur tournesol - Bresse



BILAN SOJA

Les conditions climatiques extrêmement sèches font craindre pour la qualité de la nodulation. Sur un nombre très limité de parcelles, nous ne constatons aucun problème particulier.

Adventices

Des salissements parfois très importants sont constatés (chénopode, amarante...).

Maladies

Une attaque de sclérotinia est signalée à Belmont 39.

Sclérotinia sur SOJA - Photos : Luc PEETERS - INTERVAL



- Présentation du réseau jurassien des 11 fermes DEPHY

MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2011 DE 9 H 30 À 12 H
Salle polyvalente
39500 CHAMPDIVERS

- Réunion technique maïs (Arvalis, CA39, CRA)

- **Judi 22 décembre à Arlay, Fédération Départementale des Chasseurs du Jura – ARLAY (à proximité de l'aire du Jura A39) à partir de 13 h45.**

- Journée grandes cultures bio (CA39, Interbio)

- **Lundi 9 janvier 2012, salle des fêtes de Vaudrey à partir de 13 h30.**

A noter sur votre Agenda

C'est le dernier bulletin de l'année.

Nous remercions tous les observateurs (techniciens et agriculteurs) pour leur investissement dans la démarche de surveillance.

Tous les partenaires vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous l'année prochaine (courant février ou mars suivant météo).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



ARVALIS
Institut du végétal



Moulin Jacquot



FAIVRE S.A.S.



GRAINS
BASTARD J.M.

